



FICHE DE DIRECTIVES D'UTILISATION EN TOUTE SECURITE AU CANADA

Date de création 16-déc.-1997

Date de révision 19-mars-2021

Version 3

0. Informations générales

Cette feuille d'instructions sur l'utilisation sécuritaire est le document fourni par Owens Corning pour communiquer les instructions de manutention et d'utilisation sécuritaires recommandées pour les articles manufacturés non réglementés par le règlement sur les produits dangereux au Canada DORS/2015-17 (SIMDUT 2015)

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	PINK® FIBERGLAS® Insulation
Synonymes	Isolant EcoTouch® avec Technologie PureFibre®, Isolant ROSE FIBERGLAS® EcoTouch®, Isolant ROSE FIBERGLAS® EcoTouch® avec Technologie PureFibre®, Isolant ROSE FIBERGLAS® EcoTouch® en emballage SpaceSaver®, Isolant ROSE FIBERGLAS® EcoTouch® avec Technologie PureFibre® en emballage SpaceSaver®, Isolant PINK-PAK™ PLUS FIBERGLAS®, Isolant PINK-PAK™ FIBERGLAS®, Matelas insonorisants ROSE FIBERGLAS® QUIÉTUDE®, Matelas insonorisants ROSE FIBERGLAS® QUIÉTUDE® EcoTouch®, Matelas insonorisants ROSE FIBERGLAS® QUIÉTUDE® EcoTouch® avec Technologie PureFibre®, Isolant flexible FIBERGLAS® pour conduits, Isolant utilitaire FIBERGLAS®, Isolant pour trappes de grenier avec coupe-froid, Isolant PINK Next Gen™ Fiberglas™
Code de produit	OCIS00047
Utilisation recommandée	Isolation
Adresse du fournisseur Owens Corning Canada LP 3450 McNicoll Ave Scarborough, Ontario M1V 1Z5	Adresse du fabricant Owens Corning Insulating Systems, LLC One Owens Corning Parkway Toledo, Ohio 43659
Téléphone de l'entreprise Adresse de courriel Site Web de l'entreprise	1-800-GET-PINK ou 1-800-438-7465 safetydatasheet@owenscorning.com http://owenscorning.com/

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut réglementaire	Ce produit est considéré comme un article selon règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017 Les articles manufacturés qui satisfont la définition de la Loi sur les produits dangereux du Canada (tout article manufacturé selon une forme ou une conception qui lui confère une destination spécifique et dont l'usage, en des conditions normales, et l'installation, si celle-ci est nécessaire pour l'usage auquel il est destiné, n'entraînent pas le rejet de produits dangereux ni aucune forme de contact d'un individu avec ces produits) ne sont pas réglementés par le règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017
Autres informations	Peut causer une démangeaison temporaire de la peau et des muqueuses en raison de l'effet d'abrasion mécanique des fibres

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme un article. Aucun composant dangereux n'est inclus dans ce produit.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux

- NE PAS frotter ou égratigner les yeux
- Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières
- Si les symptômes persistent, appeler un médecin
- Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes
- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Contact avec la peau

- Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin
- Laver immédiatement avec beaucoup d'eau
- Se laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau froide
- NE PAS utiliser une eau tempérée, car celle-ci pourrait ouvrir les pores de la peau, causant une pénétration encore plus importante des fibres et poussières
- Utiliser un gant de toilette pour aider à éliminer fibres et poussières
- NE PAS frotter ou égratigner la zone touchée
- Retirer les vêtements et les chaussures contaminés
- Si des fibres pénètrent dans la peau, elles peuvent être retirées par l'application et le retrait d'un ruban adhésif de sorte que les fibres adhèrent au ruban et sont retirées de la peau
- Ne jamais utiliser d'air comprimé pour retirer les fibres de la peau

Inhalation

- Déplacer à l'air frais
- Si les symptômes persistent, appeler un médecin

Ingestion

- L'ingestion accidentelle de ce produit est peu probable
- Rincer la bouche à l'eau et boire de l'eau pour éliminer les fibres de la gorge
- Si cela se produit, surveiller la personne pendant plusieurs jours pour s'assurer qu'aucune obstruction intestinale ne se produit
- Si les symptômes persistent, appeler un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

- Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

- Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (à pression positive), MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles

- Éviter le contact avec les yeux et la peau

Méthodes de nettoyage

- Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
- Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche
- Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination
- Éviter la création de poussière
- Nettoyer la surface contaminée à fond

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité

- Prévenir et/ou minimiser la formation de poussière

en matière de manutention	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas respirer les poussières • Porter un équipement de protection individuelle approprié en cas de contact direct avec le produit
Conditions d'entreposage	<ul style="list-style-type: none"> • Garder le produit dans son emballage jusqu'à son utilisation pour minimiser la formation possible de poussière • Le produit doit être gardé au sec et recouvert
Matières incompatibles	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	TWA - Ontario	Québec
Fibre de verre à filament continu, non-respirable 65997-17-3	TWA: 1 fiber/cm ³ respirable fibers: length >5 µm, aspect ratio >=3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification [4-mm objective], using phase-contrast illumination TWA: 5 mg/m ³ inhalable particulate matter			

Mesures d'ingénierie	<p>Procurer une ventilation locale par aspiration et/ou générale pour maintenir l'exposition sous les limites réglementaires et recommandées</p> <p>Il faut utiliser un système de dépoussiérage lors des opérations de transfert, de coupe ou autres procédures génératrices de poussière, comme des outils électriques</p> <p>Il faut avoir recours à un aspirateur ou à des méthodes de nettoyage en phase humide</p>
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	<ul style="list-style-type: none"> • Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)
Protection de la peau et du corps	<ul style="list-style-type: none"> • Porter des gants de protection • Porter des chemises à manches longues et des pantalons longs
Protection respiratoire	<ul style="list-style-type: none"> • Quand les travailleurs sont exposés à des concentrations atmosphériques de particules et de poussières qui dépassent les limites d'exposition, ils doivent porter un respirateur homologué approprié • Il est recommandé de porter un masque à poussière jetable de type N95 homologué NIOSH et correctement ajusté
Considérations générales sur l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> • Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé les produits • Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Aspect	Fibreux
Odeur	Organique
Couleur	Rose
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Possibilité de réactions dangereuses	• Aucun dans des conditions normales de traitement
Produits de décomposition dangereux	• Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit	La laine de fibre de verre peut provoquer une démangeaison temporaire de la peau et des muqueuses en raison de l'effet d'abrasion mécanique des fibres
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène. Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées par le CIRC comme cancérogènes pour l'être humain (groupe I), probablement cancérogènes pour l'être humain (groupe 2A) ou peut-être cancérogènes pour l'être humain (groupe 2B)
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)	En octobre 2001, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé la laine de fibre de verre dans le Groupe 3, « inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme ». La décision de 2001 était fondée sur des études sur l'homme et une recherche sur des animaux qui n'ont pas démontré d'association entre une exposition par inhalation à la poussière de laine de fibre de verre et le développement d'une maladie respiratoire. Groupe 3 - Inclassable comme cancérogène pour l'humain
NTP (programme national de toxicologie)	En juin 2011, le NTP (National Toxicology Program - Programme national de toxicologie) a retiré les fibres de laine minérale biosolubles de sa liste de carcinogènes possibles utilisés pour l'isolation de maisons et de bâtiments

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit ne devrait pas être dangereux pour l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux	Ce produit est classé comme un article. Les articles sont exemptés d'enregistrement ou d'inscription dans les inventaires de produits chimiques comme TSCA (États-Unis), LIS/LES (Canada), REACH (Union européenne), ENCS (Japon), IECSC (Chine), KECL (Corée du Sud), PICCS (Philippines), AICS (Australie)
----------------------------	--

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création	16-déc.-1997
Date de révision	19-mars-2021
Note de révision	Sections mises à jour 1

Avis de non-responsabilité

Une attention raisonnable a été apportée à la préparation de ces renseignements; toutefois, le fabricant ne donne aucune garantie de valeur marchande, ou tout autre garantie, expresse ou tacite, en ce qui a trait à de tels renseignements. Le fabricant ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage direct ou accessoire à la suite de son utilisation

Fin de la fiche de directives d'utilisation en toute sécurité